

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1/7/2013

Excuses : PHILIBERT-RUFFIER-MORIN

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES-DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée avec la poste à dénommer, numéroté les rues, chemins, places et toutes voies publiques.

La dénomination étant achevée et vérifiée, Monsieur le Maire présente au conseil le devis pour l'acquisition des plaques de rues et des numéros, ce devis s'élève à 9940 € HT.

Le conseil accepte et sollicite une aide financière au titre de la dotation cantonale du patrimoine.

ATTIBUTION DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire soumet au conseil la répartition des amendes de police du canton de Chabeuil, la somme allouée à la commune est de 879 € et sera utilisée pour la sécurité routière.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Suite au conseil d'école du 24/6/2013, il est confirmé que la rentrée 2013/2014 se fera sans modification des rythmes scolaires.

Une concertation mairie, enseignantes, parents d'élèves est prévue dès la rentrée pour mettre au point la mise en place de la réforme de la rentrée 2014/2015.

COMPTE RENDU DES DOSSIERS EN COURS A LA CCR

Ordures ménagères :

Monsieur le Maire présente la synthèse de la concertation sur la collecte des ordures ménagères,

- ✚ Scénario 1- redevance incitative, ramassage tous les 15 jours
- ✚ Scénario 2- fin du ramassage au porte à porte, poubelles à des points de regroupement.

Toutes les communes sont d'accord pour inciter la population à trier mieux et plus.

Quant à la mise en place de points de regroupement, pas d'oppositions fortes pour Chateaudouble, Combovin et Peyrus. Par contre Montvendre et Barcelonne manifestent une opposition à tout changement du mode de ramassage.

Des containers tri sélectif ont été rajoutés place du stade et quartier Panette.

Relais assistante maternelle

Après plusieurs contact avec la CAF, ce dossier est en bonne voie de réalisation. Les permanences de la conseillère se feraient alternativement à Châteaudouble et Montvendre.

LE POINT SUR LES EQUIPEMENTS DE LA ZONE CHANSAUD

Monsieur SERVIAN indique que le surpresseur concernant l'alimentation en eau potable est en cours d'implantation.

L'éclairage public, l'enfouissement des lignes Télécom, l'élargissement de la voirie seront réalisés au cours du dernier trimestre.

L'extension du réseau d'assainissement quartier Chansaud devrait également se faire au cours de ce dernier trimestre.

D'autre part, il est prévu le réaménagement de la digue du ruisseau Bost pour un passage piétonnier jusqu'au centre du village.

VOIRIE

Les travaux sur les différentes voies de la commune sont pratiquement terminés.

Monsieur SERVIAN indique qu'il a pu obtenir un dédommagement pour effectuer des travaux d'entretien aux voies empruntées pour la réfection de la ligne à Haute Tension "Le chaffard-Coulange" par RTE .

WC PUBLIC

Les travaux de réalisation de WC PUBLIC avancent, une grande partie est effectuée par les agents techniques, le restant par l'entreprise Rousset, électricité et la serrurerie Montvendoise.

TERRAIN DE FOOTBALL

A la demande de la présidente, le terrain d'honneur a été scarifié et réensemencé sur les zones abîmées de la pelouse. Travail effectué par les agents du service technique.

ARRET BUS

Création d'un arrêt bus scolaire sur la RD176 à la hauteur du quartier de l'Ossel. La commune a fait réaliser le terrassement, le Département fournira les panneaux et doit réaliser le Zébra jaune sur la RD 176.

ACQUISITION PROPRIETE CONSORTS ROCHAS

La SAFER exerce son droit de préemption sur la parcelle quartier "Les ranches" d'une superficie de 30 a 60 ca, ce qui modifie à la baisse le prix d'acquisition par la commune.

COMMUNES SINISTREES DES HAUTES-PYRENEES ET DE LA HAUTE-GARONNE

Le conseil décide d'apporter une aide financière à ces deux départements pour les communes sinistrées soit au total 500 €.

MAIRIE-DEGRADATIONS DES ABORDS

Monsieur CHAUSSIGNAND architecte, à la demande de la mairie est venu constater les dégradations aux abords de la mairie, trottoirs, murettes, escaliers etc.. des dégâts parfois dangereux pour les administrés, ce dernier en avisera pour réparation l'entreprise concernée par les travaux.

TOUR DE France

Le conseil décide d'installer au rond-point de la RD 538, en accord avec la Direction des routes une banderole portant l'inscription : www.montvendre.fr